



6.—Cas de tuberculose déclarés et mortalité (1937-1954)
(Pour 100,000 habitants)

Année	Cas de tuberculose déclarés		Mortalité		Année	Cas de tuberculose déclarés		Mortalité	
	nombre	taux	nombre	taux		nombre	taux	nombre	taux
1937 ¹	8,472	76.8	6,669	60.5	1946	15,263	124.4	5,821	47.4
1938	9,090	81.6	6,126	55.0	1947	13,739	109.7	5,449	43.5
1939	10,182	90.5	5,977	53.1	1948	12,363	96.6	4,773	37.3
1940	10,226	90.0	5,789	50.9	1949	13,097	97.6	4,295	32.0
1941	10,475	91.2	6,072	52.8	1950	12,429	90.8	3,583	26.2
1942	12,015	103.2	5,980	51.4	1951	11,152	79.7	3,417	24.4
1943	12,520	106.3	6,168	52.4	1952	10,506	72.9	2,457	17.1
1944	15,292	128.2	5,724	48.0	1953	10,572	71.5	1,810	12.3
1945	14,328	118.9	5,546	46.0	1954	10,474	69.1	1,563	10.3

¹ A l'exception de la Colombie-Britannique.

LUTTE ANTITUBERCULEUSE

Depuis la fin de la guerre, les fléchissements des taux des premières admissions et des réadmissions, des cas déclarés et de la mortalité due à la tuberculose sont en fonction de l'intensification des mesures prises contre la tuberculose. Le nombre de lits dans les institutions pour tuberculeux a augmenté de 85.2 pour 100,000 habitants, en 1938, à 116.5 en 1954. L'augmentation, de 1946 à 1954, du nombre réel de lits installés a été de 4,089, soit 30.1 p. 100 (voir tableau 7, et p. 263). La proportion de lits occupés a varié irrégulièrement au cours de la période qui va de 1938 à 1954 mais le chiffre de 92.2, en 1954, est le plus élevé depuis 1941. Une comparaison du taux des tuberculeux admis